



Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

**Destinataire(s)**  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE GAS

Affaire suivie par :  
CLAUDINE GARNIER - 02 38 77 33 62  
Fax : 02 37 36 29 93

résultats à afficher en mairie

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

**GAS**

Prélèvement	00071050	Commune	GAS
Unité de gestion	0155 GAS	Prélevé le :	mercredi 13 avril 2016 à 10h16
Installation	UDI 001131 GAS	par :	OLIVIER ROUGERIE
Point de surveillance	P 0000002215 LE BOURG	Type visite :	D2
Localisation exacte	MAIRIE		

**Mesures de terrain**

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	11,1	°C				
pH	7,30	unitépH			6,50	9,00
Chlore libre	0,23	mg/LCl2				
Chlore total	0,27	mg/LCl2				

**Analyses laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
Type de l'analyse : 28D2 Code SISE de l'analyse : 00077200 Référence laboratoire : LSE1604-26358

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,5	NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-58h	10	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	4	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,40	unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	722	µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	45,2	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L		0,50		
FER ET MANGANESE						
Fer total	19	µg/l				200,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<1	µg/l		5,00		
Cadmium	<1	µg/l		5,00		
Chrome total	<5	µg/l		50,00		
Cuivre	0,110	mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5	µg/l		20,00		
Plomb	12	µg/l		10,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,100	µg/l		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromates	3,2	µg/l		10,00		
Bromoforme	3,70	µg/l		100,00		
Chlorite en mg/L	<0,010	mg/L				0,20
Chlorodibromométhane	4,50	µg/l		100,00		
Chloroforme	0,6	µg/l		100,00		
Dichloromonobromométhane	1,80	µg/l		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	10,60	µg/l		100,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,010	µg/l		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,010	µg/l		0,10		
Benzo(q,h,i)pérvylène	<0,010	µg/l		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,010	µg/l		0,10		
Fluoranthène *	0,052	µg/l				
Hydrocarb.polycycl. arom.(4subst.)	<0,040	µg/l		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,010	µg/l		0,10		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/l		0,10		
Epichlorohydrine	<0,10	µg/l		0,10		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00071050)**

Eau de qualité bactériologique conforme aux limites et références de qualité. Eau de qualité chimique non conforme aux limites de qualité en raison d'une teneur en plomb supérieure à la limite de qualité fixée à 10 µg/l. (cf. commentaire sur courrier d'envoi ci-joint).

Chartres, le 6 juin 2016

P/le Préfet,  
P/ le délégué départemental,  
l'ingénieur d'études sanitaires

signé :

Marc PASQUIER

## **Recommandations générales de consommation**

D'une manière générale, la qualité gustative de l'eau du robinet se dégrade quand celle-ci a stagné dans les canalisations. Il est donc recommandé, lorsque l'on soutire de l'eau après stagnation prolongée (le matin au réveil, par exemple, ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau du robinet, pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après quelques dizaines de secondes, voire quelques minutes d'écoulement.

Cette pratique permet de consommer une eau de goût plus agréable et contenant des quantités plus faibles de divers métaux qui peuvent migrer dans l'eau à partir des canalisations et accessoires du réseau de distribution (plomb, cuivre, nickel et zinc).

Afin de disposer en permanence d'une telle eau, il est conseillé de conserver l'eau prélevée dans ces conditions, sous réserve qu'elle soit placée au réfrigérateur, dans un récipient propre, adapté et fermé et qu'elle soit consommée dans les 24 heures.

Par ailleurs il est recommandé de ne pas utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes, ...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

En présence de canalisations en plomb, il est conseillé aux femmes enceintes de consommer de l'eau embouteillée.

En outre, les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne devront utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations internes à l'établissement.